

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear  
within the text. Whenever possible, these have  
been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

---

---

# LE PROPAGATEUR

---

---

Volume IV. 1er Décembre, 1893, Numéro 19

---

---

## BULLETIN

---

22 Novembre 1893.

\*\* Les Chambres françaises et le Reichstag allemand sont actuellement en session ; les premières depuis le 14 novembre et le dernier depuis le 10 du même mois.

La première séance de la chambre des députés français a été présidée par M. Pierre Blanc, le doyen de cette chambre, M. Casimir Périer a été choisi comme président.

Il était président de la dernière chambre. Le principal sujet du discours de M. Blanc, à l'ouverture de la chambre, a été l'entente franco russe. La France n'est plus isolée. Une puissante nation marche d'accord avec elle.

L'empereur Guillaume a ouvert lui-même le Reichstag et il a fait le discours du trône. Ce discours traite notamment de l'augmentation de l'armée (votée à la dernière session), des finances et des relations de l'Allemagne avec ses alliés et avec les autres pouvoirs.

A sa dernière session, en juillet dernier le Reichstag a élu herr Von Levelzow, conservateur, président, le baron Von Buol, cléricale, premier vice-président, et herr Buerklin, national libéral, deuxième vice-président.

\*.\*

\*\* Il y a quelques jours, la Grèce a eu sa crise ministérielle périodique. Cette fois le ministère a été défait sur la question de l'élection du président de la chambre des députés. Le candidat de l'opposition, M. Boudouris, a été élu par 102 voix contre 50 voix données au candidat du ministère. Ce dernier a donné sa démission qui a été acceptée par le roi, et un nouveau cabinet a été formé. Voici sa composition :

Premier ministre et ministre des Finances, M. Tricoupis ; ministre de l'Intérieur, M. Bonfides ; ministre de la Justice et ministre par intérim des affaires étrangères, M. Stephena ; ministre de l'Instruction Publique, M. Kailfronas ; ministre de la Guerre, M. Tsamados.

\*.\*

\*\* Des élections ont eu lieu dernièrement en divers pays, notamment :

1o. Aux Etats-Unis le 17 novembre. Ce jour-là des élections de

législatures locales, de gouverneurs, juges et autres hauts fonctionnaires ont eu lieu dans divers états notamment dans l'état de New-York, le Massachusetts, le New-Jersey, le Kentucky, le Maryland, la Virginie etc. Ces élections ont été favorables aux républicains. Ils ont notamment emporté l'état de New-York avec une majorité de 88,000 voix. Aux dernières élections présidentielles la majorité démocratique avait été de 100,000 voix Ils ont aussi emporté le New-Jersey, et ils ont considérablement augmenté leur majorité dans les autres états.

Au Massachusetts le dernier gouverneur était M. W. E. Russell, démocrate. Cette année il s'est retiré de la lutte qui a été faite dans les intérêts démocratiques, par M. John E. Russell, député au Congrès. Ce dernier a été battu par M. John T. Greenhalge, républicain; sa majorité a dépassé 25,000 voix. Il est vrai que le Massachusetts est un état républicain, et l'ex-gouverneur William E. Russell ne devait ses élections qu'à son immense popularité. M. Greenhalge est né en Angleterre en 1842. Il est avocat et il a été autrefois instituteur. Il a déjà été député à la législature du Massachusetts. Il a été aussi membre de la chambre des représentants à Washington.

Dans l'Ohio le fameux William McKinley a été élu gouverneur par une forte majorité.

20. Dans l'île de Terre-Neuve. Ces élections étaient pour la Chambre d'Assemblée. Elles ont eu lieu au commencement de novembre et elles ont été favorables au gouvernement de Sir William Whiteway. En voici le résultat.

	Sièges.
Gouvernement .....	22
Opposition .....	13
Indépendant.....	1
Total.....	36

Ainsi M. Whiteway peut compter sur une majorité de 8 voix.

Le gouvernement est opposé à l'entrée de Terre-Neuve dans la confédération canadienne et l'opposition la favorise.

Terre-Neuve est la plus ancienne colonie britannique en Amérique. Sa population, en y comprenant celle du Labrador, est de 197,000 habitants. Outre la Chambre d'Assemblée composée de 36 membres elle a un conseil législatif dont les membres sont nommés par le gouverneur en conseil. Le gouverneur est nommé par l'Angleterre et payé par l'île.

30. En Suisse. Elles ont eu lieu le 29 octobre. Il s'agissait du renouvellement triennal du Conseil National. Les radicaux ont encore eu la majorité.

40. En Prusse pour la diète locale. Le télégraphe en donne le résultat suivant qui n'est peut-être pas tout à fait correct.

Conservateurs .....	149
Conservateurs libéraux.....	59
Libéraux nationaux.....	90
Membres du centre.....	91
Démocrates.....	14
Membres de l'Union libérale.....	6
Danois.....	2
Polonais.....	18
Membres de l'Union des agriculteurs.....	2
Hanovrien .....	1
N'appartenant à aucun groupe.....	1
Total.....	433

50. Dans le Grand duché de Bade. Il s'agissait du renouvellement partiel (un tiers) de la chambre du landtag, qui est la chambre basse de la diète. Les catholiques ont gagné plusieurs sièges et ils ont réussi à l'emporter sur les nationaux libéraux. Ils ont fait une alliance avec les progressistes et les démocrates. Leurs adversaires ont fait la campagne électorale avec les conservateurs protestants.

60. En Saxe. Dans ce pays les élections étaient aussi faites pour le Landtag local. Les socialistes et les antisémites ont remporté de grands succès.

\* \* \*

\* \* Sont décédés :

1° Mgr Lions, vicaire apostolique du Kouy Tchéou. Il naquit en 1820 à Faucon, diocèse de Digne, en France.

2° Mgr Duboin, évêque titulaire de Raphanée, ancien vicaire apostolique de la Sénégambie. Il était de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint Cœur de Marie. Mgr Duboin était âgé de 65 ans. Il était évêque depuis l'année 1876 et il comptait 43 ans de vie religieuse

3° Mgr Paulovic, évêque titulaire de Nicopolis et auxiliaire de Macharska.

4° Son Eminence le cardinal Charles Laurenzi. Il naquit à Pérouse en 1821. Il a été vicaire général de Léon XIII lorsque ce dernier était archevêque de Pérouse. Il devint son coadjuteur en 1877 lorsqu'il fut nommé évêque d'Amata. En 1884 il fut créé cardinal, du titre de Sainte Anastasie *ad palatium*. " Cette église, dit l'Univers située sur le versant du Palatin, est une des plus anciennes de Rome. Une tradition veut que Romulus soit parti de cet endroit pour tracer avec une charrue la ligne des murs de Rome " Le cardinal était un intime ami du pape qui lui confiait généralement le règlement des affaires les plus importantes. Il a fait partie de plusieurs congrégations romaines, notamment de la Propagande etc.

5° A Tréguier, France, le comte de La Tour, ancien député et l'un des plus éminents collaborateurs du journal *l'Univers*. Il était âgé de 85 ans.

6° Pierre Emmanuel Tirard, sénateur inamovible et ancien premier ministre de France. Il était âgé de 66 ans et Genevois de naissance. En février 1871 il fut élu député de la Seine à l'Assemblée nationale et le 5 mars 1876 il fut élu par le premier arrondissement de Paris. membre de la nouvelle chambre des députés. Il entra au sénat en 1884. M. Tirard fut plusieurs fois ministre des finances et il fit partie des ministères Ferry, Duclerc et Ribot. Il fut aussi deux fois président du Conseil, c'est-à-dire premier ministre, la première fois à la chute du cabinet Rouvier, en 1887, et la seconde fois en 1889, à la chute du cabinet Floquet.

En cette année 1889 il présida, en qualité de ministre du commerce à l'inauguration de l'Exposition universelle. Il donna sa démission en 1891 et il fut remplacé par de Freycinet.

7° Emile Lenoel, écrivain, avocat et vice-président du sénat de France. Il naquit en 1827 et il fut élu en 1879 ? Sénateur pour la Manche. M. Lenoel est auteur de plusieurs ouvrages de jurisprudence et d'économie politique.

8° Le célèbre explorateur d'Afrique, Isaac Schnitzer, connu sous le nom d'Emin Pacha. Il était âgé de 53 ans et natif de Neisse en Silésie Il étudia la médecine à Breslau et à Berlin et i fut reçu médecin en 1864. Emin Pa'ha a exploré la région du Victoria Nyanza, l'Uganda, le Soudan, dont il a été Gouverneur, et plusieurs autres régions de l'Afrique. Pendant la guerre du Soudan il était à Khartoum avec l'infortuné Gordon. C'est pendant cette guerre qu'un grand nombre de canadiens s'engagèrent pour faire les transports sur le Nil.

Emin Pacha était un linguiste. Il parlait allemand, français, italien, anglais, turc, albanien, arabe, persan et plusieurs dialectes slaves. On a annoncé plusieurs fois la fausse nouvelle de la mort d'Emin Pacha, mais il y a quelques semaines, on a appris avec certitude qu'il a été massacré par les Arabes.

9° Jean Etienne Dufour, conseiller national de Suisse et président du Conseil d'Etat de Genève. Il appartenait au parti conservateur de la Suisse. Quoique protestant il était très favorable aux catholiques. Il s'est courageusement opposé aux lois de proscription et il a été l'un des premiers organisateurs de la résistance au Kulturkampf.

10° Francis Parkman, historien américain, à l'âge de 70 ans. Il est mort à Boston, sa ville natale, le 8 novembre. Parkman avait une grande réputation comme écrivain. Il a fait ses études à Medford et au collège Harvard. Il était membre correspondant de la Société Royale du Canada et membre de plusieurs sociétés

savantes d'Europe et des Etats-Unis. Il a publié plusieurs ouvrages sur le Canada et les Etats-Unis.

11°. Hugh McKenzie, député de la division de Lambton-Est à la Législature d'Ontario. Il naquit à Invernesshire en Ecosse, le 12 janvier 1840.

12°. Robert Kent, avocat éminent et ancien orateur de la Chambre d'Assemblée de l'île de Terre-Neuve.

13°. L'Hon. Thomas Lewis Dodge, marchand et membre du Conseil législatif de la Nouvelle-Ecosse. Il a aussi été député à l'Assemblée législative. Il était libéral en politique.

14°. H. Bernier, ancien député fédéral de Lotbinière, à l'âge de 77 ans. Il était libéral et partisan du ministère Mackenzie.

15°. Le 9 novembre l'honorable Jean Thomas Taschereau, ancien juge de la Cour Suprême du Canada. Il était le frère de son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec. Le juge Taschereau est né à Québec le 12 décembre 1814. Son père était l'Hon. Jean Taschereau qui fut juge de la cour du Banc de la Reine du Bas-Canada, et sa mère était fille de l'Hon. Jean Panet, le premier orateur de la chambre d'Assemblée du Bas-Canada. Il a fait ses études classiques au Séminaire de Québec et sa cléricature dans l'étude de deux des principaux avocats du temps, messieurs Henry Black et Andrew Stuart. Il fut reçu avocat en 1836. Après avoir pratiqué sa profession pendant 20 ans il fut successivement juge *assistant* de la cour supérieure, juge de la même cour, juge de la cour du Banc de la Reine, et enfin, le 8 octobre 1875, juge de la cour Suprême. Il donna sa démission en 1878.

\*.\*

\*.\* A l'Assemblée législative de Québec le 14 novembre, la question du Conseil législatif est encore revenue sur le tapis. M. Cooke, député de Drummond, a présenté une résolution par laquelle il demande son abolition. M. Hackett, député de Stanstead, l'a appuyé. La discussion a été vive et les raisons pour et contre l'abolition de notre chambre haute provinciale ont été les mêmes qu'autrefois. Finalement, messieurs Duplessis, député de Saint-Maurice, et Marion, député de l'Assomption, ayant proposé le rejet de la résolution de M. Cooke, la chambre a été appelée à voter. A une majorité de six voix, elle s'est prononcée en faveur du maintien du Conseil. Trente trois députés ont voté pour le maintien et vingt sept ont voté pour l'abolition.

ALBY.

**UNE DEMOISELLE** de plusieurs années d'expérience désire une place **D'ORGANISTE**. Elle se chargerait en même temps de la direction d'un **Chœur de Chant**. Bonnes références, s'adresser à J.-B. LABELLE, ci-devant organiste de l'église Notre-Dame, Montréal et chez Cadieux et Derome, 1603, rue Notre-Dame, Montréal, pas d'objection d'aller aux Etats-Unis.

# LE MAL SOCIAL

## SES CAUSES—SES REMÈDES

MÉLANGES ET CONTROVERSES SUR LES

PRINCIPALES QUESTIONS RELIGIEUSES ET SOCIALES DU TEMPS PRÉSENT

**Par Don Sarda y Salvany**

3 vol. in-12.....Prix : \$1.88

•••••

## L'IGNORANCE

*(suite et fin de ce chapitre)*

√

*Une autre des principales plaies actuelles : la suppression du dimanche.*

Une des causes qui, à mon humble avis, ont contribué et contribuent le plus directement à la déplorable ignorance du peuple en matière de religion, se trouve dans ce que je n'hésite pas à appeler la suppression du dimanche.

Où, amis lecteurs, que cette parole ne vous alarme pas, et ne la croyez pas exagérée. Ils sont nombreux, très nombreux, les chrétiens de nos jours qui ont supprimé complètement le dimanche. Le dimanche chrétien, le jour du Seigneur, le jour du repos et de la sanctification, n'existe pas, de fait, pour une infinité de catholiques ! La religion avait consacré ce jour au repos du corps, à la moralisation et à l'instruction religieuse du peuple. L'égoïsme et la cupidité l'ont converti en un jour de travail grossier et brutal. Il est brutal, en effet, et nullement raisonnable, le travail qui n'accorde pas à sa victime un répit pour lever les yeux au ciel.

Donnons quelques développements à ces considérations d'une si triste opportunité.

La religion, en prescrivant sévèrement le repos du dimanche, ne s'est pas proposé uniquement la fin principale de la gloire de Dieu, au moyen de l'assistance aux exercices du culte. Mais s'intéressant à notre bien, non moins qu'à la gloire de Dieu, elle s'est proposé de nous donner un temps de relâche, pendant lequel, libres des soucis grossiers et matériels du corps, nous appliquerions notre attention uniquement et exclusivement aux intérêts de notre âme. Le travail, on est forcé de le dire, en tant qu'il a pour objet de rendre l'homme maître et dominateur de la matière, le rend en même temps son esclave, puisque, s'il veut la dominer et l'utiliser, il doit commencer par se rendre son esclave et lui consacrer toute son activité. La religion veut, durant vingt-quatre heures par semaine, nous arracher à cette fastidieuse dépendance.

Aussi bien a-t-elle disposé que, après six jours exclusivement consacrés au travail corporel, il y eût un jour en quelque sorte exclusivement consacré à l'âme. Qui pourra taxer d'exagération une semblable répartition ? " En ce jour, dit la sainte Église, en ce jour dans lequel j'arrache tes mains au travail, ton bras à la machine, ton visage à la poussière de la terre, relève-toi, travailleur ; porte tes yeux au ciel ; ouvre tes lèvres pour louer le Seigneur dans le temple ; écoute la voix de la religion qui te rappelle les devoirs, qui les enseigne pour la première fois à tes enfants, qui t'apprend mille vérités que tu ne peux ignorer, ni comme homme, ni comme chrétien, ni comme citoyen. Après cela, ouvre ton cœur aux pures joies de la famille ; caresse tes petits enfants, que tu as à peine le temps de voir pendant les six jours de la semaine ; sors de la poussière le bon livre que tu gardes dans ta modeste bibliothèque, et lis à ta famille qui les écouterait avec plaisir, de bons conseils, des histoires édifiantes, des exemples consolants ; va faire une promenade, et ouvre ton cœur et tes yeux au beau spectacle de la nature. Une fois de retour, descends dans la maison du pauvre et de l'infirmes, car rien n'embellit de nuances suaves le sentier de la vie comme les fleurs de la charité. T'el est le langage que la religion fait entendre au peuple. Qui osera dire qu'en cela elle se montre tyrannique et même exigeante ? Or, voyez ce qui se passe en un grand nombre de localités. A la première heure du jour de fête, on ouvre les boutiques et les ateliers ; le laboureur sort et va cultiver son champ ; la femme vaque à ses travaux ordinaires, ni plus ni moins que les autres jours de la semaine.

En vain la cloche appelle-t-elle à la messe et à l'instruction paroissiale ; le bruit des affaires humaines l'étouffe complètement pour un nombre incalculable de catholiques qui persistent à s'appeler de ce nom, lorsque, en réalité, ils ne sont que de pauvres païens. A midi, commence à s'éteindre la fièvre de la cupidité. Mais, hélas ! c'est pour céder la place à une autre fièvre plus dangereuse, la fièvre des divertissements. Ce catholique de nom, qui a passé la moitié du jour du Seigneur dans son usine, ou dans son magasin, se décide, après avoir pris son repas, à faire sa toilette pour passer l'autre moitié dans l'auberge ou le café, en fin de compte, n'est autre chose qu'une auberge plus élégante, ou à la salle de bal, ou à des spectacles dégoûtants. La nuit arrive, et, avec elle, la fin du jour du Seigneur, converti ainsi en un jour du diable. Et notre homme revient à sa maison pour commencer une nouvelle semaine, non avec une nouvelle provision de consolations puisées dans le temple pour porter durant huit jours encore la croix de la vie, avec une nouvelle instruction à s'appliquer à soi-même et à communiquer aux enfants, avec un cœur plus léger et une augmentation de forces ; mais avec des remords cuisants dans l'âme, après avoir perdu au jeu le pain de la famille, le corps fatigué et épuisé par l'abus des plaisirs, moins disposé à reprendre le travail ordinaire qu'au moment où il a été suspendu, plus ennemi de Dieu, plus en guerre avec ses frères, plus dégoûté de la vie.

☩ Avez-vous remarqué que, dans les maisons où on n'observe pas la loi de Dieu, l'heure privilégiée des discussions et des scandales, l'heure où la femme est plus maltraitée, où les plus mauvais exemples sont donnés aux enfants, c'est le soir du jour de fête ? C'est la conséquence de ce que ce jour est devenu un jour de péché, alors que Dieu l'avait institué pour être un jour de sanctification. Et pour nous borner ici au point de vue principal sous lequel nous le considérons actuellement, je veux dire de l'instruction religieuse, que n'a-t-on pas perdu en profanant le dimanche ? On a perdu l'instruction paroissiale, le catéchisme des enfants, la lecture du livre de piété, la conversation utile en famille ; tous ces moyens d'éducation populaire catholique ont été négligés. On ne verra pas tout d'abord ces inconvénients ; mais qu'il s'élève et se forme une génération sous l'influence de ce que nous avons appelé la suppression du dimanche, et vous verrez ce qui arrivera. Ne le touchons-nous pas déjà du doigt ?

C'est dans ce sens que nous écrit un zélé souscripteur de la Revue, professeur d'enseignement primaire dans une bourgade du Haut-Aragon. C'est une grande vérité : les maux qu'il déplore dans sa lettre n'ont pas assurément d'autre origine que l'ignorance religieuse provenant du mépris complet du jour du Seigneur. Une de ses phrases dit tout, sans qu'il soit besoin d'autre explication : " Personne ici n'observe le dimanche ". Cette lettre nous a déterminé à consacrer à ce sujet le présent paragraphe.

## VI

*Comment opposer un remède efficace à ces maux ? On en indique quelques-uns d'une efficacité souveraine.*

Eh bien ! que devons-nous faire, nous qui désirons agir ? s'écriera quelqu'un de nos amis, convaincu de la vérité et de l'importance des considérations que je viens d'exposer dans les paragraphes précédents. Comment nous opposer à ce torrent débordé d'erreur qui nous envahit ? Comment dissiper cet épais nuage de préoccupations et d'ignorance qui aveugle la plupart de nos frères ?

Comment, amis lecteurs ? *En priant Dieu et en travaillant*, selon le vieux refrain espagnol. Je vais m'expliquer.

Il est certain qu'un grand nombre de nos maux, et surtout celui que j'ai appelé le pire de tous, ne peuvent être guéris radicalement par l'effort individuel d'aucun catholique. La direction générale des sociétés, la réforme de la législation, l'extirpation des abus introduits dans l'enseignement public, une plus grande influence du clergé dans les masses populaires, la restauration des Ordres religieux, etc., ne dépendent pas de nous. Les travaux isolés de tel ou tel écrivain, missionnaire ou propagandiste, aussi zélés qu'on les suppose, ont très peu d'influence sous ce rapport, humainement parlant. Mais, sommes-nous catholiques ou rationalistes ? Croyons-nous, oui ou non, à l'efficacité de la prière ?

*En priant Dieu* ; c'est-à-dire en brandissant sans cesse cette arme toute-puissante, en importunant le Seigneur par le gémissement

humble et persévérant, en faisant, en quelque sorte, violence à sa miséricorde, pour qu'elle se répande abondamment sur nos immenses misères.

On écrit beaucoup, on péroré beaucoup, on combat beaucoup en tous sens, mais tous ces travaux sont-ils vivifiés par la chaleur surnaturelle de la foi et de la prière chrétienne, ou ne sont-ils pas plutôt comme des cadavres immobiles et glacés, mus seulement par le froid naturalisme ? Donc, des prières, et des prières avant tout.

Mais à côté de la prière et avec elle, n'oublions pas la seconde partie du refrain "*En agissant*". Dieu ne nous accorde pas à toute heure sa protection pour favoriser et légitimer ainsi notre indolence et notre apathie. Il peut opérer ordinairement dans l'ordre moral, comme il fait, en général, dans l'ordre physique ; c'est-à-dire au moyen des causes secondes. Les conversions soudaines, comme celle de saint Paul, sont des miracles, ainsi que la multiplication des pains et des poissons. Dans l'ordre normal et régulier, il n'y a pas de miracles. Comme il ne nous donne la récolte qu'à la condition que nous confierons la semence à la terre et que nous la cultiverons ; comme il ne soutient notre vie qu'à la condition que nous la soutiendrons nous-mêmes au moyen des aliments, ainsi il veut agir sur la destinée de l'homme et sur la marche des événements sociaux, au moyen de nos travaux de propagande.

Qu'ils se persuadent de cette vérité les *hommes de bien* qui se contentent de ne faire de mal à personne, croyant avoir rempli, avec cette seule bonté négative, toutes leurs obligations. Qu'ils sachent qu'ils manquent à leur devoir. Oui ; la principale obligation du chrétien est non point seulement de s'abstenir du mal, mais d'agir efficacement contre lui. Celui-là n'est pas véritablement soldat qui ne sait que se tenir sur la défensive, mais bien celui qui, à l'heure voulue, attaque avec intrépidité et chasse l'ennemi de ses positions retranchées.

En appliquant ces réflexions à notre cas, il est incontestable que nous pouvons faire beaucoup en faveur de l'instruction religieuse de nos frères, et pour les arracher en aussi grand nombre que possible aux pires de tous les maux, à l'ignorance en matière de religion. Nos amis veulent-ils que nous leur indiquions quelques points où ils puissent déployer leur activité et exercer un véritable apostolat compatible avec leur caractère séculier ? Nous allons les satisfaire, ces observations serviront d'épilogue à ce sujet si plein d'intérêt.

1° *Les écoles du soir et du Dimanche.* — L'enseignement officiel dédaigne, en un grand nombre de points, sinon en tous, l'instruction religieuse ; sur d'autres, il donne une instruction corrompue. Entreprenez, nous catholiques, de fonder des écoles, pour notre compte, sous l'inspiration immédiate du curé ou d'un de ses délégués. En Angleterre, l'Etat n'a pas une seule école où les catholiques puissent concourir. Savez-vous combien l'initiative individuelle de nos frères en a ouvert dans ce pays ? Le nombre s'élève à mille, Elles concourent avec celles de l'Etat, et les pères et les

parents ont ainsi assuré la foi de leurs enfants, en même temps que leur éducation littéraire et scientifique.

Il s'est fait quelque chose de semblable dans notre patrie, depuis que le fouet de la révolution nous a réveillés un peu de notre torpeur. Pourquoi ne sait-on pas davantage ? Il est honteux de le dire : parce qu'il y a des catholiques, et des catholiques sincères, qui dépensent en plaisirs, et souvent en plaisirs corrupteurs, quelques milliers de douros (le douro vaut 5 francs), et qui regrettent de donner quelques réaux par mois (le réal espagnol commun vaut 20 centimes pour soutenir l'école catholique de leur quartier. Il en est d'autres qui s'ennuient d'une vie passée au milieu des plaisirs fastidieux, car les plaisirs eux aussi dégoûtent, et même plus tôt que les devoirs. Et ces hommes dégoûtés pourraient déployer dans ce champ de l'instruction populaire cette activité aujourd'hui sans objet qui est le tourment et parfois le déshonneur de leur jeunesse, en l'employant à ouvrir, à organiser et à soutenir de leur parole et de leur influence, des cercles et des académies catholiques pour la classe ouvrière, en vue de la rendre chrétienne et honnête, de la même manière que l'impiété ouvre des clubs et des centres de réunion pour la pervertir et la démoraliser. Quelle noble mission que celle du catholique séculier instruit, qui se fait chaque soir, pendant une heure ou deux, le professeur populaire dans un de ces centres d'instruction catholique ! Nous osons dire que nos jeunes licenciés et docteurs, nos jeunes employés de commerce, si instruits dans les questions qui touchent à leur état, trouveraient plus de satisfaction et auraient au cœur un plus grand sentiment de leur dignité, en sortant chaque soir de l'enceinte où ils ont communiqué les lumières de leur savoir et la chaleur de leurs convictions catholiques à quelques esprits honnêtes qui, au milieu de la fougue des plaisirs, applaudissent avec délire une danseuse ou s'extasiaient en attendant l'ut de poitrine d'un nouveau ténor.

Il est certain que la vie de l'homme est trop sérieuse pour être entièrement employée à de telles frivolités. Et penser qu'il y a des hommes de talent, des hommes instruits, moraux même et honnêtes, qui croient avoir bien rempli leurs devoirs en dépensant joyeusement leur vie en de semblables futilités ! Est ce donc pour cela que Dieu a placé dans nos mains un capital si précieux ? Soldats ou hommes de lettres, riches propriétaires, riches commerçants, industriels actifs, considérez que vous faites un très mauvais usage de ce capital de la vie ! Considérez que vous n'en êtes pas les maîtres, mais que vous n'êtes que de simples administrateurs au service de Dieu, qui est l'unique véritable propriétaire ? Considérez que le savant et le riche ont, outre le droit de jour de leurs richesses et de leur science, le devoir d'en faire profiter leurs frères !

## VII

*Suite et conclusion du même sujet. Observation finale très importante.*

J. i commencé à indiquer précédemment les moyens principaux

par lesquels, à notre époque, le catholique séculier pouvait coopérer à la destruction de l'ignorance religieuse qui afflige le peuple, je poursuivrai et conclurai dans le présent paragraphe, cette indication sommaire.

2° *Les bibliothèques populaires.* — Après l'école catholique du jour, du soir et du dimanche, il n'y a rien de plus utile que les bibliothèques paroissiales. Qui connaît les funestes ravages causés par le livre impie et scandaleux, ne s'étonnera pas de nous voir donner une telle importance à la circulation du livre honnête, instructif et édifiant. Et néanmoins, de tels livres ne circulent pas comme ils le devraient, bien qu'ils soient favorablement accueillis par le pauvre, lorsqu'ils lui tombent dans les mains ; bien qu'il y en ait un très grand nombre d'écrits à sa portée, en un style agréable et attachant et qui se vendent à un prix très peu élevé. Quelle est la cause principale qui empêche ces livres de se propager ? C'est incontestablement le défaut d'organisation. S'il y avait dans chaque localité un catholique zélé, qui, pour la gloire de Dieu et le bien de ses frères, se constituerait le correspondant volontaire des libraires catholiques de la capitale, en faveur de ses pauvres voisins ; si, de plus, dans chaque paroisse, on établissait un dépôt de ces livres dans une succursale où les fidèles pourraient se procurer tout ce dont ils ont besoin ou ce qu'ils désirent en cette matière, où on leur permettrait de lire, en les leur prêtant, les livres qu'ils ne peuvent acheter ; où on leur échangerait contre de bons livres les mauvais qui leur seraient tombés entre les mains, ou qu'ils auraient arrachés eux-mêmes des mains de leurs amis, soyez certain que là où existerait cette simple organisation, la propagande du bon livre ne tarderait pas à produire d'excellents résultats. Et penser qu'une seule personne chrétiennement zélée suffirait dans chaque localité pour obtenir ce résultat ! C'est à elle que s'adresseraient les jeunes gens désireux de se procurer tel ou tel livre ou brochure sur un sujet d'actualité ; c'est à elle que s'adresseraient les mères de famille qui cherchent un formulaire de prières pour leurs filles, ou tel autre qui veut un journal catholique et qui ne sait lequel choisir, et qui s'est exposé, abandonné à ses seules lumières, à ce qu'on lui donne un chat pour un lièvre, dans une matière où la fraude est si fréquente et si facile. Je connais un homme qui, dans sa localité, a entrepris ainsi discrètement une pareille œuvre, et au bout de l'année, il s'étonnait du grand nombre de bons livres qu'il avait réussi à mettre en circulation. Et remarquez que chaque livre aura ordinairement plus d'un lecteur, qu'il restera comme en dépôt dans la famille, qu'avec les lectures et les exemples qu'il y aura puisés, un père enseignera ses nombreux enfants et ceux-ci, à leur tour, en instruiront un grand nombre d'autres. Calculez dès lors, si vous le pouvez, la somme de gloire que vous aurez procurée à Dieu, par cette humble action qui aura fait de vous, en quelque sorte, le bibliothécaire ou l'agent du peuple en cette matière.

3° *Le journalisme catholique.* — Le journalisme, grand Dieu ! Quel levier puissant pour le mal ! mais aussi quel levier pour le

bien ! C'est l'arme propre de notre siècle et on éprouve une véritable consolation à voir avec quelle ardeur le zèle des catholiques l'emploie. Le journalisme catholique se divise en trois classes. Il est parfois catholico-politique, c'est-à-dire destiné à défendre la religion sur le terrain pratique de l'administration publique et des droits du citoyen. Que personne ne parle mal de la presse catholico-politique. Puisque, sur ce terrain, il est des hommes qui attaquent le catholicisme, il doit y en avoir qui prennent sa défense. Sa meilleure recommandation est la haine de l'impie. Pie IX a honoré de fréquents brefs de félicitation ceux qui s'adonnent à une si noble tâche. Cela doit nous suffire.

Il y a ensuite le journalisme catholico-scientifique, c'est-à-dire celui qui s'emploie à défendre la religion à l'aide de la science de cette religion qui est la théologie, ou à l'aide des sciences profanes, qui ont toutes des relations intimes avec elle. Il sert à un noble emploi le papier que ces publications consacrent aux luttes actuelles. Grâce à ces publications, on va au-devant de l'erreur au moment où elle apparaît, et on prévient contre elle les intelligences imprévoyantes, on la démasque et on la confond. Sans nier que le livre offre l'avantage d'approfondir plus sérieusement les questions, le journal catholique les résout, pour ainsi parler, en première instance.

Il y a enfin le journalisme catholico-pieux et catéchistique, sur lequel, nous adressant plus spécialement, dans ces paragraphes, à la classe populaire qu'à la classe lettrée, nous appelons particulièrement l'attention. C'est un genre nouveau et qui ne date que d'un petit nombre d'années ; mais il a déjà produit des résultats très précieux. Il se réduit à une publication hebdomadaire, semi-hebdomadaire ou mensuelle, qui, ayant pour objet la dévotion à tel ou tel saint, au Sacré-Cœur, au Très Saint Sacrement, à la Sainte Vierge, à saint Joseph, à l'Ange Gardien, etc., s'occupe de tout ce qui regarde la piété et les œuvres spirituelles, en expliquant, en passant, ce qui est relatif aux cérémonies du culte, aux fêtes, aux mystères, en l'agrémentant de belles poésies, du récit de bonnes actions, d'histoires édifiantes, etc., etc. Ces publications sont déjà si nombreuses en Espagne, que, dans beaucoup de localités, il y a à peine une famille vraiment catholique qui n'en possède quelqu'une. Modestes et familières dans le fond et dans la forme, elles sont cependant, et pour ce motif même, les meilleurs apôtres du peuple, les fils conducteurs de la ferveur, les précepteurs domestiques qui viennent déposer goutte à goutte au sein de la famille l'instruction religieuse, et faire sentir jusqu'à la dernière couche sociale la vibration produite par la parole du Pape, des Evêques et des grands Apologistes. Attachons-nous à obtenir que chaque famille soit pourvue de ce mentor chrétien qui, pénétrant sous la porte et sans bruit, produira des merveilles.

Une parole, pour terminer, à nos frères dans le sacerdoce et à nos collègues de la presse. Ce qui importe le plus, ce n'est pas qu'il y ait quelqu'un qui parle et écrive pour la défense de la religion, mais bien qu'il se trouve des hommes qui parlent et écrivent

sur la religion d'une façon qui soit à la portée de notre peuple. C'est là l'essentiel. Amis, baissez un peu le ton de vos livres et de vos discours, parce que, vous dirai-je, en imitant le langage du divin Maître, ce ne sont pas les savants, mais les ignorants qui ont besoin d'instruction. Et les ignorants ne s'élèvent pas à une haute philosophie. Faites-vous petits avec les petits, abaissez-vous un peu, afin de vous mettre à leur niveau. N'est-il pas lamentable, mes amis (excusez la liberté de mon langage), de voir au pied de la chaire une multitude qui écoute parfois avec étonnement votre profond sermon philosophico-social, l'admire et l'applaudit sans le comprendre, lorsqu'elle ignore peut-être ce que signifie le premier article du symbole ou le premier précepte du Décalogue ? Au dire d'un de ses biographes, saint Jean Chrysostome prêchait un de ses premiers sermons, et il le faisait avec une éloquence et une sublimité qui lui méritèrent le surnom de *bouche d'or* (Chrysostome). Il recevait les éloges et les félicitations des savants de la cité, et dans les écoles et les académies, on ne parlait que de l'éloquent orateur. Ayant réussi à le rencontrer au moment où il descendait de la chaire, un jour que le saint évêque s'était élevé jusqu'aux nues, une vieille femme lui dit sur le ton de la supplication : "Fort bien, Monseigneur, mais quel jour prêcherez-vous pour nous ?" Vivement frappé par cette parole d'une pauvre vieille femme, l'illustre évêque devint dès lors, en même temps que le Cicéron de l'éloquence sacrée, l'orateur de tout son peuple, dont il eut à contenir mille fois les sanglots qui éclataient jusque dans le lieu saint. Nous voudrions que nos orateurs et nos publicistes eussent ainsi le don d'émouvoir jusqu'aux larmes. Parlons et écrivons pour ceux qui ont le plus besoin, c'est à-dire pour les pauvres, les ignorants. N'est-il pas à craindre, mes amis, que ce que nous avons appelé le pire de nos maux, ne nous fasse encourir une terrible responsabilité ? La mère parle à son enfant l'idiome du premier âge, et pour se faire comprendre elle imite son langage et sa prononciation, et elle trouve à cela ses plus suaves délices. On nous demande moins à nous qui remplissons auprès du peuple le doux office de pères. Solidité et opportunité des sujets ; simplicité unie à la beauté et à la correction dans la forme ; voilà ce qu'on exige de nous. Dieu veuille rendre fécondes ces réflexions humbles et peut-être audacieuses, dictées uniquement par le désir de sa plus grande gloire !

AUX MAÎTRES CHRÉTIENS

## L'ÉDUCATEUR APÔTRE

SA PRÉPARATION—L'EXERCICE DE SON

APOSTOLAT

1 vol. in-18..... 35 cts

## LA VRAIE POLITESSE

PETIT TRAITÉ

SUS SA FORME DE LETTRE A DES RELIGIEUSES

Par M. l'Abbé FRS. DEMORE

1 vol. in-18..... 63 cts

# LE LIVRE DE TOUS

Par L'Abbé J. BERTHIER M. S.

1 vol. in-12 de 456 pages.....45 cts.

Il y a dans l'Eglise, comme dans toute société, des chefs qui la gouvernent et des sujets qui obéissent. Les chefs de l'Eglise sont les pasteurs, c'est-à-dire le Pape et les évêques. Les sujets sont les fidèles. Or les fidèles doivent à leurs pasteurs amour, respect et obéissance. Que d'âmes qui ne connaissent pas l'Eglise et qui, à cause de cette ignorance, n'iront pas au ciel ! Dieu nous a fait la grace d'être catholiques. Quelle ingratitude ne serait ce pas, de ne pas aimer cette Eglise, qui nous mène au paradis, comme par la main, qui nous prodigue tant de bienfaits !

A notre entrée dans la vie, elle nous a faits enfants de Dieu ; c'est elle qui nous instruit de la doctrine divine, qui nous relève après nos chutes, nous console dans nos douleurs, nous fortifie dans les luttes de la dernière agonie. Comment donc ne pas l'aimer ? M. Frémiot, président du parlement de Bourgogne, devenu veuf, prenait ses petits enfants sur ses genoux et leur parlait avec une telle foi des douleurs et des joies de l'Eglise qu'ils en versaient des larmes. A seize ans, sa fille, Madame de Chantal, qui devint plus tard fondatrice de la Visitation, ne pouvait voir sans pleurer, les églises ruinées par les protestants. Quand donc tous les parents inspireront ils à leurs enfants ce même amour de l'Eglise ?

Procurons l'exaltation de l'Eglise. Quant il s'agit d'elle, tout chrétien est soldat et doit la défendre. Sainte Catherine était l'humble fille d'un teinturier de Sienna. Elle consacra sa vie à procurer la prospérité de l'Eglise. Elle ne craignit pas dans ce but d'aborder les rois de l'Europe, les cardinaux, les Souverains Pontifes eux-mêmes et décida le Pape à quitter Avignon pour retourner à Rome. Si nous ne pouvons en faire autant qu'elle, du moins nous pouvons prier. Que votre règne arrive, ô mon Dieu ! Nous pouvons contribuer à l'éclat des cérémonies de l'Eglise et orner les autels. Madeleine répandit sur les pieds de Jésus un parfum d'un grand prix ; et à cause de cela, elle est louée par toute la terre et dans tous les siècles. Nous pouvons travailler pour l'œuvre de la Propagation de la Foi, pour celle du denier de Saint-Pierre et mener une vie sainte, car ce qui fait la gloire de l'Eglise c'est la vie pure de ses enfants, comme la vie déréglée de quelques-uns fait sa honte.

Avec l'amour nous devons le respect aux pasteurs de l'Eglise. Ils sont les envoyés de Dieu, ses ministres, les ambassadeurs de Jésus-Christ. Le pape surtout, vicaire de Dieu ici-bas, père de la grande famille chrétienne, a droit à notre vénération. Nous devons aussi respecter le caractère sacré du prêtre, fut-il même indigne de l'honneur auquel il est élevé. L'impératrice, femme de l'empereur Maxime, voulut recevoir à sa table l'illustre évêque de Tours, saint Martin. Pendant le repas, elle se tint debout par respect, servant elle-même l'évêque ; et après, elle recueillit, comme des reliques, les miettes de pain qu'il avait touchées. Ne faisons jamais chœur avec ceux qui dénigrent les ministres de l'Eglise. "Si un prêtre tombait, disait le grand empereur Constantin, je le cou-

vrirais de mon manteau, pour cacher sa faute à tous les yeux." Le libérateur de l'Irlande, Daniel O'Connell, ne se présenta jamais à la Cour d'Angleterre sans avoir avec lui un prêtre qui l'accompagnait partout. Dans les repas politiques, il le faisait asseoir à la place d'honneur et ne s'asseyait point lui-même que le prêtre n'eût béni la table, même en présence des protestants.

Au respect nous devons joindre l'obéissance à l'Eglise. *Point de pouvoir qui ne vienne de Dieu, dit saint Paul, et celui qui résiste au pouvoir résiste à l'ordre établi par Dieu* et il encourt la damnation. Mais point de pouvoir si clairement, si directement établi par Dieu, que celui de l'Eglise. *Comme mon père m'a envoyé, je vous envoie, a dit Jésus-Christ. Celui qui vous écoute m'écoute et celui qui vous méprise me méprise. Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, regardez-le comme un païen et un publicain.* Sur qui s'étend ce pouvoir ? Sur les nations chrétiennes ? *Le royaume qui ne vous servira pas, périra,* a dit le Seigneur. L'Afrique en abandonnant l'Eglise, est tombée dans la barbarie.

Napoléon Ier voulut faire la guerre à l'Eglise et fut excommunié. Il dit dans sa colère : " Le Pape croit-il que l'excommunication fera tomber les armes des mains de mes soldats ? " Quelque temps après, il entreprend, avec six cents mille hommes, la campagne de Moscou. Les Russes fuient devant son armée ; il ne peut pas combattre ; et ses soldats, transis de froid, laissent tomber leurs armes et tombent avec elles glacés par la mort ; c'est à peine si quelques dizaines de mille de ces hommes revoient leur patrie.

L'empire de l'Eglise s'étend sur chacune des âmes baptisées, c'est-à-dire sur plus de deux cent millions, et même sur les hérétiques et les schismatiques. Malheur à qui secouerait le joug si doux de cette divine autorité !

Cette obéissance consiste à accepter l'enseignement de l'Eglise qui n'est pas autre que celui de Dieu, de Jésus-Christ lui-même, puisque l'Eglise ne peut, de par la volonté et l'assistance divines, rien retrancher ni ajouter au dépôt sacré de la vérité qu'elle a reçu de Jésus-Christ. Cet enseignement de l'Eglise nous est connu par notre catéchisme qu'il faudrait lire tous les jours, dans les veillées du soir ; c'est celui que prêche notre prêtre, que prêchent tous les prêtres voisins, tous les évêques en communion avec le Pape. Il est facile de nous en assurer. Nous sommes donc certains par là de ce que l'Eglise enseigne. Il ne reste qu'à soumettre à cet enseignement notre esprit et notre cœur ; il n'est pas permis d'y rien retrancher ni d'y rien ajouter.

Cette obéissance consiste, en second lieu, à obéir aux lois de l'Eglise. La société civile a le droit de faire des lois, un préfet peut porter des édits dans son département ; contester ce droit à l'Eglise ce serait folie et révolte contre Dieu lui-même, d'autant plus que l'Eglise, assistée de Dieu, ne peut exiger de ses enfants que ce qui est juste et salutaire, et que, mère pleine de tendresse, elle ne nous ordonne ordinairement que ce que Dieu lui-même commande, et jamais que ce qui peut nous aider à aller au ciel. Malheur donc à celui qui lui désobéit ! Il cesse d'être chrétien.



*femme dans un procès, lorsqu'elle a été autorisée par le juge à ester en justice.*

FAITS.—Les demandeurs ayant agi comme avocats pour madame Daoust dans une cause où elle était intéressée, poursuivirent le mari de leur cliente en paiement des frais et honoraires qu'elle leur devait. Madame Daoust, sur le refus de son mari de l'autoriser à ester en justice, avait obtenu l'autorisation d'un juge en vertu de l'article 178 du code civil. Le défendeur prétendit qu'il n'était pas responsable, vu son refus d'autoriser sa femme, et cette prétention fut maintenue par le tribunal.

### BOODLER-VOLEUR.

Le 4 novembre courant la cour de Révision, siégeant à Montréal, a confirmé le jugement de la Cour Supérieure d'Iberville (1) *re* Marchand vs. Molleur.

M. Molleur avait été condamné à payer cinq cents piastres de dommages à M. Marchand, député provincial du comté de Saint-Jean, qu'il avait accusé d'être un *boodler*. Cette accusation avait été portée pendant la lutte électorale de 1892. Le demandeur et le défendeur étaient candidats dans le comté de Saint-Jean.

La cour supérieure avait jugé *que le mot boodler est synonyme de voleur, et qu'en conséquence, le demandeur avait droit à des dommages-intérêts contre le défendeur qui l'avait traité de boodler.*

Siégeaient en révision, les juges Johnson, juge en chef, Jetté et Pagnuelo. Le juge Pagnuelo s'est prononcé contre la confirmation du jugement.

### ENTREPRENEURS.

*(De l'Electeur)*

BANC DE LA REINE (en appel)

HON. C. A. E. GAGNON, *appellant,*

*Défendeur.*

*vs.*

OWEN MURPHY, *Intimé,*

*Demandeur.*

Jugé : Qu'un contrat verbal par lequel un ouvrier entreprend de construire une maison, pour un prix déterminé, à la satisfaction du propriétaire, est valable sans qu'il soit nécessaire d'y adjoindre des plans et devis.

### VENTE PAR LE SHERIF.—RISQUES

*(De la Presse).*

ONTARIO NE VEUT PLUS PRÊTER.

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison. A quoi en attribuer la cause? A un défaut de notre législation.

(1) Voir le propagateur, vol. 3, pages 760 et 761.

Ici, lorsqu'un immeuble est vendu par le shérif, on opère la vente à n'importe quel prix. Si les enchérisseurs ne sont pas nombreux, il arrive souvent que l'immeuble est sacrifié et vendu même au-dessous du prix de la première hypothèque.

Par prudence les créanciers hypothécaires doivent donc être présents à la vente pour acheter l'immeuble au besoin et ne pas faire de perte.

Cela peut être pratique pour les créanciers de notre province; mais pour les créanciers d'Ontario il y a une difficulté.

Ils ne peuvent se transporter ici à chaque instant, surtout s'ils demeurent dans un endroit éloigné.

Aussi préfèrent-ils ne pas prêter.

C'est là un inconvénient fâcheux pour nos financiers qui s'en plaignent.

Quel serait le moyen de remédier à cet état de choses? L'adoption du système d'Ontario qui ne vaut pas qu'une vente d'immeuble s'opère au-dessous de la première hypothèque.

**NOTE DE LA RÉDACTION.**—L'état de choses dont parle la *Presse* existe malheureusement et il en résulte des dommages considérables. Dans les ventes par les shérifs on a vu adjudger pour deux mille piastres, et même pour des sommes moindres, des propriétés dont la valeur réelle dépassait la somme de six mille piastres. Ces propriétés n'étaient grevées d'hypothèques que pour un montant qui n'excédait pas trois mille piastres. Le résultat de ces ventes a été que la plupart des créanciers hypothécaires ont perdu leurs créances en totalité.

La législation, conseillée par la *Presse*, s'impose, car elle est dans l'intérêt public. Il me semble même qu'on pourrait faire une loi de protection plus favorable que celle d'Ontario, car quelquefois le montant d'une première hypothèque est minime. Il faudrait, par exemple, décréter qu'un immeuble vendu par *autorité de justice* ne pourrait pas être adjudgé pour moins que la moitié de sa prisée constatée par les rôles d'évaluation des municipalités, ou au dessous de la première hypothèque si le montant de cette hypothèque excède la moitié de la valeur de cet immeuble. De cette manière les prêteurs auraient plus de sécurité et ces transactions se feraient plus facilement. Les débiteurs saisis en profiteraient eux-mêmes, car dans bien des cas ils pourraient sauver quelques parcelles de leur fortune.

### CONSEILLERS, ETC.

**QUESTION.**—N... passera la belle saison à la campagne où il possède une propriété. Au mois de novembre, il revient à Montréal pour l'hiver. A-t-il le droit d'être élu conseiller municipal, commissaire d'écoles ou marguillier?

PLUSIEURS INTÉRESSÉS.

**RÉPONSE.**—I. Pour pouvoir être valablement élu conseiller d'une municipalité rurale il faut être domicilié dans cette municipalité ou y avoir au moins sa place d'affaire. Il faut de plus avoir droit de vote aux élections de cette municipalité et y être propriétaire d'un immeuble de la valeur de quatre cents piastres ou être le mari d'une femme qui est propriétaire d'un tel immeuble (Code municipal, art. 283.) La loi fait cependant une exception à la

disposition de cet article 283. Ainsi un citoyen qui a les *autres qualités requises*, peut être élu conseiller quoiqu'il n'ait pas son domicile ni sa place d'affaires dans une municipalité rurale si toutefois il habite une municipalité contigue. (C. M. art. 284.)

II. Personne ne peut être élu commissaire d'écoles d'une municipalité scolaire où il n'est pas domicilié. La résidence est absolument requise (S. R. P. Q. art. 2006.) La loi ne fait d'exception qu'en faveur des *ministres du culte*. (Même article.) Ainsi dans les paroisses où il y a plusieurs municipalités scolaires, le curé de la paroisse peut être commissaire d'écoles dans les municipalités où il ne réside pas.

III. Ne peuvent être nommés marguilliers que ceux qui sont *domiciliés dans l'étendue de la paroisse*. (Desautels; *Manuel des curés*, page 34 — Guyot, Répertoire de jurisprudence, *vo. Marguilliers*.) La loi ne fait aucune exception dans ce cas.

IV. Le domicile d'une personne est au lieu où elle a son principal établissement (C. C. Art. 79.) Ainsi celui qui possède des maisons meublées dans divers lieux où il réside alternativement, a son domicile dans le lieu où est le siège principal de ses affaires où il exerce habituellement sa profession ou son négoce. Celui qui a une résidence d'hiver à Montréal où il vaque à ses affaires ordinaires, et une résidence d'été à la campagne où il va pour sa santé et son repos, a réellement son domicile à Montréal. Ainsi il ne peut pas être *conseiller municipal, commissaire d'école, ni marguillier* du lieu où est située sa maison de campagne.

## RECITS BIBLIQUES

Par le Rév. P. BERTHE

Rédemptoriste

25 petits volumes in-18..... \$1.00

## MEDITATIONS SACERDOTALES

SUR LA MESSE DE CHAQUE JOUR

Par M. R. DECROUILLE

Prêtre du diocèse d'Arras

5 volumes in-12..... \$3.00

LA PIÉTÉ

ET

## LA VIE INTERIEURE

Par Mgr de SÉGUR

8 vol. in-18..... \$2.00

LA QUESTION

## OUVRIERE ET SOCIALE

Par le Cardinal MANNING

vol. in-18..... 25 cts

# LA PROVIDENCE

DANS  
LES FAITS SOCIAUX  
ET  
LA SCIENCE SOCIALE

Par P. de DECKER

ANCIEN MINISTRE

1 vol. in-8 de 332 pages..... \$1.50

Ce qui suit vient de ce livre.

“ L'un des dogmes les plus importants et les plus consolants du Christianisme, qui ont été reçus et confirmés par la foi constante et universelle de l'humanité, c'est le dogme que *Dieu gouverne par sa providence le monde qu'il a tiré du néant par sa puissance et par sa bonté* (1). ”

Le paganisme faisait tout remonter à la divinité : *A Jove principium.*

Depuis l'ère chrétienne surtout, la société tout entière, gouvernants et gouvernés, s'inspirait de ce dogme fondamental que l'Église, appelée *la royauté de la providence* (Mgr Dupanloup), avait placé à la base de l'ordre social chrétien.

Autrefois, dans toutes les solennités religieuses et politiques, aux jours de triomphe et de deuil, dans toutes les inscriptions des monuments publics et privés, sur les médailles et les monnaies, on se faisait honneur de glorifier le nom de Dieu.

Charlemagne, le type immortel des princes chrétiens, commençait ses *Capitulaires* par ces mots : “ *Notre Seigneur Jésus-Christ régnant à jamais.* ” Pendant tout le moyen âge, les particuliers eux-mêmes, dans la plupart des contrées de l'Europe, inscrivaient en tête de leurs actes publics la formule *regnante Christo*. Un auteur protestant, Blondel, dit à ce sujet “ que nos ancêtres apposaient cette formule à leurs actes pour nous rappeler sans cesse que tout ce qui nous regarde est administré sous la royauté de Jésus-Christ, dépend de lui et doit être rapporté à lui ”, (*De formula : regnante Christo.*)

Nous sommes bien loin aujourd'hui de ces *âges de foi*.

A cette vieille *politique chrétienne*, la science moderne a substitué la *politique rationnelle*, qui développe sous nos yeux une révolution sociale dont les nations déchristianisées sont les témoins, en attendant qu'elles en soient les victimes.

Cette politique rationnelle, dont l'origine remonte à la Renaissance et à la Réforme, et qui est l'application de l'athéisme philo-

(1) Le PÈRE VENTURA. *Le Pouvoir politique chrétien*, p, 501.

sophique du XVIIIe siècle et de l'athéisme social de la Révolution française, c'est la négation de la Providence divine, c'est la proclamation des droits de l'homme opposés au droit de Dieu, c'est l'exaltation de l'indépendance souveraine de la raison, qui, méconnaissant le règne de Dieu dans l'ordre social, constitue, en réalité, la famille et l'État *sans Dieu*, par conséquent *contre Dieu*. En effet, ce nouvel athéisme social procède non plus de l'oubli de Dieu, mais de la haine contre Dieu ; il est plus offensant pour la divinité et plus dangereux pour la société ; il pousse le scandale du blasphème jusqu'à admettre *le nommé Dieu*, mais pour le maudire et le combattre comme ennemi du genre humain. Il a pris pour devise : *Dieu, c'est sottise et lâcheté ! Dieu, c'est hypocrisie et mensonge ! Dieu, c'est tyrannie et misère ! Dieu c'est le mal !* (1)

A cet athéisme, M. Auguste Nicolas a donné la dénomination plus exacte d'*antithéisme*, parce qu'il est non plus simplement la négation pratique de la divinité, mais l'audacieuse opposition de la souveraineté de la raison humaine à la souveraineté du Christ, telle qu'elle a toujours été admise et proclamée par l'Europe chrétienne.

Voici en quels termes s'exprime cet éminent écrivain :

« Le culte de la *Déesse-Raison* a été la suite nécessaire de cette déification de la raison. La forme de ce culte n'a pas duré, parce qu'elle lui faisait trop honte ; mais le culte est resté, et il a inspiré depuis toutes les doctrines qui se sont produites au dehors du Christianisme et qui se résument toutes dans le *Dieu-Humanité*. C'est la religion révolutionnaire, de laquelle participent tous ceux qui ne sont pas fidèles au culte catholique de l'*Homme-Dieu*... Voici donc l'homme non pas participant de Dieu et en société de Dieu, ce qui fait le Christianisme, mais détrônant Dieu et se faisant Dieu lui-même, à l'exclusion de Dieu (2). »

Le comte Albert de Broglie dit, de son côté :

« Nous n'adorons plus, Dieu merci ! la raison sous la forme d'une fille de joie célébrant une bacchanale ; mais, sous des attributs plus décents, elle n'a pas cessé d'être *la seule divinité* qui préside à nos destinées (3). »

C'est bien ainsi que l'entendent les fondateurs des écoles contemporaines. *L'humanité s'est substituée à Dieu ! L'homme est tout désormais, la Divinité n'est plus rien !* Tel est le cri insensé de Proudhon, un des chefs de l'école socialiste.

Louis Veillot était donc autorisé à poser la question de philosophie sociale en ces termes : « *C'est à choisir entre le Dieu fait homme du catholicisme et l'homme fait Dieu du rationalisme.* »

Nous n'avons pas la prétention de recommencer, après tant d'autres écrivains, l'examen doctrinal de ce système, qui semble le produit du délire intermittent dont Dieu frappe, à certaines époques surtout, l'orgueil de ceux qui cèdent aux séductions de

(1) PROUDHON *Philosophie de la misère* chap. VIII.

(2) *La Révolution et l'ordre chrétien*, p. 227.

(3) *Etudes morales et littéraires*, p. 373.

l'antique serpent : *Vous serez comme des Dieux*. La défense des droits de Dieu a été présentée par les intelligences les plus élevées, et l'Église, dont la sollicitude maternelle veille à la conservation de la vérité, a combattu énergiquement, sous le nom de *naturalisme*, ce qu'on appelle à bon droit *la grande hérésie du XIX<sup>e</sup> siècle*.

Nous savons fort bien qu'il faut désespérer de soumettre certains esprits orgueilleux, infatués de leur vaine science, auxquels Dieu semb'e cacher les mystérieux ressorts de la divine constitution du monde qu'il aime à révéler aux humbles et aux petits. Mais, à côté de ces révoltés incorrigibles, il est des esprits inconsciemment entraînés par des passions de parti ou des préjugés de secte, qui glissent, pour ainsi dire, à leur insu, sur la pente de la déification de la raison humaine. Car l'athéisme social a adopté, dans ces derniers temps, des formules politiques d'autant plus perfides qu'elles dissimulent l'horreur des principes qui l'inspirent et le danger des conséquences qu'il doit entraîner fatalement,

Pour les uns, l'athéisme social prend le nom de *sécularisation du pouvoir politique* : il n'y a plus deux puissances appelées à gouverner ensemble la société, il n'y a plus qu'une seule puissance, laïque ou civile, dont toute la préoccupation semble être d'empêcher l'autorité religieuse d'exercer ses influences légitimes et de défendre ses libertés essentielles.

Pour d'autres, il est la *neutralité* du pouvoir entre tous les cultes, c'est-à-dire l'irréligion d'État, blessant la conscience de la masse des familles croyantes pour plaire à quelques sceptiques intolérants.

Pour d'autres enfin, il doit aboutir à *la séparation absolue de l'Église et de l'État* : les cultes ne sont plus ni reconnus, ni rétribués ; leurs ministres sont placés sous la surveillance du pouvoir politique ; ils sont exclus de l'instruction publique et de la bienfaisance légale ; ils sont devant l'État comme s'ils n'existaient pas ; pour eux, ni liberté ni sécurité. Or, séparer ainsi l'Église et l'État, c'est les provoquer à une hostilité perpétuelle et contre nature, car l'ordre social chrétien, qui a fait notre civilisation, repose sur l'harmonie de la société religieuse et de la société civile par la concorde des deux puissances distinctes, mais unies.

En réalité, tous ces systèmes renferment la négation indirecte de *l'ordre surnaturel* dans la société.

Les maîtres de la science politique contemporaine, à quelque religion qu'ils appartiennent, sont frappés des désordres irrémédiables que doit amener fatalement cette négation de l'intervention de la Providence dans le gouvernement du monde. Recueillons de préférence les aveux et les appréciations des trois hommes d'État protestants dont l'autorité a exercé le plus d'influence sur la marche de la politique contemporaine.

Voici ce que disait Guizot, le ministre-historien protestant, à la France du second Empire :

« La grande question, la question suprême qui préoccupe aujourd'hui les esprits, c'est la question posée entre ceux qui reconnaissent et ceux qui ne reconnaissent pas un *ordre surnaturel*

*certains et souverain, quoique impénétrable à la raison humaine. Il faut que la foi dans l'ordre surnaturel, la soumission à l'ordre surnaturel rentrent dans le monde et dans l'âme humaine, dans les grands esprits comme dans les esprits simples, dans les régions les plus élevées comme dans les plus humbles. L'influence vraiment efficace et régénératrice des croyances religieuses est à cette condition (1)."*

"Tout système politique, dit lord Beaconsfield à l'Angleterre, qui n'a pas pour base la reconnaissance du gouvernement providentiel ne peut avoir pour résultat qu'un désastre national (2)."

Bismarck tient le même langage dans l'empire allemand :

"Sans base religieuse, dit-il l'État n'est qu'une agrégation forcuite d'intérêts ; sans base religieuse, toute législation, au lieu de se régénérer aux sources de l'éternelle vérité, n'est plus que ballottée entre des idées humanitaires aussi vagues que changeantes (3)."

Ce qu'on ne remarque pas assez, c'est que cet athéisme social, dont nous venons de déterminer le caractère actuel, présente deux phénomènes dignes d'attention ; il est pratiqué et propagé de préférence par les gouvernements parlementaires, c'est-à-dire par les classes dirigeantes de la société : il cherche surtout à exercer ses ravages dans les pays catholiques.

Que ces doctrines, essentiellement antisociales, aient été, à toutes les époques, défendues et patronnées par les fauteurs de troubles et de révolutions, c'était naturel, puisque l'ordre social qu'ils entendaient détruire était fondé encore, plus ou moins, sur les principes constituant la civilisation chrétienne ; mais aujourd'hui, par un de ces aveuglements incompréhensibles, si ce n'est comme châtement providentiel, ce sont les classes dirigeantes elles-mêmes qui, au mépris de leurs devoirs les plus sacrés, au détriment de leurs intérêts les plus chers, se sont laissé envahir par cet esprit destructeur de tout ordre, de toute conservation et précurseur de la barbarie.

Le deuxième phénomène, celui de l'athéisme social s'infiltrant dans le gouvernement des nations catholiques, a été étudié dans ses causes et dans ses conséquences par le cardinal Manning (4). Il s'explique par ce travail de propagande impie, dû à l'action toute-puissante des sociétés secrètes auxquelles la direction du monde politique semble dévolue, et par la domination oligarchique des grands centres de population recevant le mot d'ordre de leurs loges maçonniques, plus hostiles au catholicisme que celles des pays protestants et se distinguant par une haine plus violente de la religion, par un mépris plus profond du clergé (5).

(1) Discours au consistoire protestant, 20 avril 1852.

(2) Discours de juillet 1878.

(3) Discours de 1874.

(4) Dans son *Discours sur le césarisme et le catholicisme*.

(5) On se rappellera que les loges anglaises et allemandes ont protesté contre les théories athées et les agissements révolutionnaires des loges de France et de Belgique et que, dans des occasions solennelles, les empereurs de Russie et de

Il est donc essentiel de constater combien tous les grands problèmes relatifs à la constitution, à l'organisation, à la conservation de la société appartiennent à l'ordre surnaturel du monde et sont indépendants de l'intelligence humaine.

A cet effet, nous avons réuni méthodiquement, dans les divers chapitres de ce livre, les aveux que la loyauté a arrachés aux écrivains les plus renommés de toutes les écoles et de tous les partis indistinctement, pour prouver que Dieu *gouverne tout*, dans l'ordre social aussi bien que dans l'ordre naturel, et pour démontrer l'action incessante, sinon sensible à tous les regards, de sa divine Providence dans le monde. Car il est impossible de se faire plus longtemps illusion sur les conséquences fatales de l'athéisme social, que nous combattons dans le double intérêt de la religion et de la patrie.

On a cru que les classes dirigeantes pouvaient impunément essayer de chasser Dieu de la société; on n'a pas prévu que le peuple, à leur exemple, cesserait de croire en Dieu et se révolterait contre les inégalités sociales consacrant les jouissances pour quelques privilégiés et les souffrances pour la masse des travailleurs.

On a cru que tous ces systèmes anti-sociaux des modernes écoles n'étaient que des déclassements inoffensifs de la science, n'exerçant aucune action sur les destinées positives des nations. Or, c'est la plus funeste erreur du jour, dit M. Caro, de croire que l'idée de Dieu, c'est-à-dire le principe religieux que nous relie à Dieu, ne soit qu'un sujet de discussion sans influence pratique sérieuse sur l'ordre social ou sur l'individu. La religion est une *nécessité absolue pour l'humanité*; elle est l'indestructible assise sur laquelle repose le monde moral; si Dieu permettait un seul jour que ce fondement fût enlevé, tout l'édifice s'effondrerait. Telle a été la conviction des philosophes de tous les temps, des législateurs de tous les pays civilisés. *La suppression de Dieu, en la supposant possible, serait la suppression de tout ordre social* (1). "

Une autre erreur non moins commune consiste à croire que, en voulant mutiler ou anéantir l'idée de Dieu, la science sert la cause de la liberté. Or, c'est précisément le contraire qui est vrai. *De toutes les chimères qui peuvent entrer dans une tête humaine, disoit tout récemment l'un des plus profonds penseurs de notre temps, il n'en est pas de plus dangereuse que de vouloir faire d'un peuple athée un peuple libre. La négation de Dieu, c'est l'esclavage sous un maître quelconque* (2).

Les conséquences de ces systèmes impies frappent aujourd'hui tous les yeux.

(1) *Idee de Dieu*, par CARO.

(2) M. FRANCK, israélites. Discours de réouverture de son cours de philosophie morale au Collège de France (16 décembre 1884).

Prusse ont proclamé la nécessité de raviver les sentiments religieux dans le peuple. En matière d'instruction publique, les gouvernements protestants cherchent à conserver plus ou moins le caractère *confessionnel* des écoles en y donnant un enseignement *positivement religieux*, tandis que, en France et en Belgique, le libéralisme veut imposer un enseignement *neutre*, c'est-à-dire dépourvu de tout caractère religieux.

Il s'est fondé, il y a deux ans déjà, à Paris, une *Ligue nationale contre l'athéisme*, à la tête de laquelle se sont placés résolument des sommités de la politique et des lettres : MM. Jules Simon, Frank, de Broglie, Rousse, de Pressensé, etc., qui, en dehors de toute prétention à former une église, une école ou un parti, simplement unis dans un sentiment de conservation sociale, ont cru devoir prendre en mains la cause de Dieu, pour combattre les progrès de l'athéisme, qui inquiètent tous les hommes sérieux, préoccupés du relèvement moral de la société.

“ Un tel état des esprits, disent-ils dans leur manifeste, est le plus grand péril qu'une nation puisse courir, car il ne tend à rien moins qu'à la dissoudre dans un délai plus ou moins prochain. C'est pour conjurer ce danger que, nous aidant de toutes les forces vives de la société, de toutes les croyances religieuses, de toutes les opinions nobles et élevées, de toutes les convictions avouables, de tous les dévouements charitables et patriotiques, nous essayons de relever dans les âmes et dans les consciences l'idée de Dieu, la première de toutes les idées, la plus nécessaire à toute organisation sociale, la plus propre à servir de ciment entre les individus et les groupes particuliers dont une nation se compose.

“ Sans l'idée de Dieu, nous ne pouvons croire à rien de ce que nous sommes obligés de concevoir comme éternel, universel et immuable. Sans l'idée de Dieu, nous ne pouvons croire ni à la vérité, ni à la justice, ni au devoir, ni au droit, ni à la beauté dans les œuvres de la nature et de l'art, car toutes ces choses cessent d'exister ou ne sont plus que de vains noms si elles peuvent changer suivant les fantaisies des hommes. Il faut en dire autant de la liberté. Il n'y a de liberté en nous que s'il y a au-dessus de nous une puissance absolument maîtresse d'elle-même, dont la raison et l'amour sont les seules lois (1) ”.

En publiant ce manifeste de la Ligue, *l'Univers*, tout en rendant justice aux louables intentions des fondateurs, fait ces justes réflexions :

“ Combien il est triste de penser que, dans une société chrétienne, on en soit arrivé à devoir fonder une association contre l'athéisme et que la notion de Dieu ait besoin d'être défendue et propagée au milieu d'un peuple catholique ! Le manifeste est un triste document de l'état des esprits dans un siècle qui se glorifie d'être un siècle de progrès et de civilisation. Il constate le mal ; mais nous doutons qu'il y apporte un remède. C'est bien de relever dans les âmes l'idée de Dieu, de prêcher la croyance en Dieu : il serait mieux de se mettre avec l'Église, de proclamer la vérité de la religion catholique, de l'appeler au secours d'une société qui tombe en dissolution, car elle seule a les moyens efficaces d'action et les grâces de salut.”

En effet, comment ces hommes supérieurs, qui ont parcouru en tout sens le double domaine de la science et de l'expérience, ont-ils encore le courage d'en appeler aux discussions purement ration-

(1) *La paix sociale*, organe officiel de cette Ligue.

nelles pour la solution des questions sociales? Ces discussions, en l'absence de tout dogme ou principe certain pour les diriger et d'une autorité infaillible pour décider, ne peuvent aboutir qu'à compliquer les solutions au lieu de les simplifier, qu'à irriter les passions au lieu de les apaiser, qu'à multiplier les préjugés, qu'à éterniser les débats. Des souvenirs récents permettent de confirmer cette appréciation. On se rappelle qu'en 1848, après le premier essai officiel de l'application des idées socialistes par l'influence de Louis Blanc, on fit appel aux membres de l'Académie française et de l'Institut pour défendre, dans de petits traités, les principes élémentaires de l'ordre public et de la propriété. Ces traités, publiés avec l'autorité des noms les plus éminents, qu'ont-ils produit? Il a fallu recourir à l'intervention des baïonnettes pour ramener la paix — et encore quelle paix! — et combien fut-elle éphémère!

Du reste, qui ne s'est senti le cœur navré en lisant, dans l'histoire de la philosophie sociale, les luttes sans trêve et sans fin de l'intelligence humaine pour échapper à Dieu et se soustraire à sa paternelle Providence?

A travers les siècles, qu'elle longue trainée de paradoxes et d'utopies, mirages décevants qui égarèrent si souvent l'esprit humain! Que de peines, que de tourments, que de temps perdu et d'intelligence dépensée pour aboutir à tant d'erreurs qui offusqueraient momentanément la vérité et dont le redressement exigea tant d'efforts, coûta tant de larmes! Que d'inutiles discussions dans toutes ces écoles qui ne laissèrent d'autres traces que des haines de personnes ou des conflits de systèmes retardant les véritables progrès de l'humanité et compromettant son repos; son bonheur! Que de Sisyphe roulant éternellement leur rocher! Que de Prométhées voulant dérober le feu du ciel et dévorés par d'éternels vautours! Que de générations de Titans essayant toujours d'escalader les cieux pour y dérober Dieu et pour le remplacer dans le gouvernement du monde! Quel élan eût été donné à la civilisation si, au lieu de se perdre dans les mille détours des passions et des illusions humaines, la science sociale avait cherché à réaliser ses aspirations ici-bas, en suivant docilement *les voies de la Providence!* Quelle paix et quelle harmonie si, dans le monde moral, tous les êtres avaient obéi, comme dans le monde physique, aux lois éternelles qui président à leurs destinées!

Aujourd'hui surtout, que peut-on espérer et que ne faut-il pas craindre de ces discussions, transportées du domaine relativement pacifique des rivalités d'écoles sur le terrain brûlant des passions politiques, qui répandent partout les doctrines les plus dissolvantes pendant qu'elles organisent leurs forces pour un assaut général contre l'ordre établi!

La science sociale est exploitée, de nos jours, au profit de tous les charlatans politiques qui se disputent les inconsistantes faveurs de l'opinion publique. Au lieu d'être réservée, dans les régions sereines de la pensée, à la haute raison des hommes d'État, elle traîne, abandonnée à une polémique passionnée, dans les bas

fonds de la presse quotidienne. Ses redoutables problèmes, qui devraient être, de la part des intelligences d'élite, le sujet des méitations de toute une vie, sont traités au jour le jour par des politiciens peu préparés à cette mission difficile, et toujours ils sont résolus non dans l'intérêt permanent de la société, mais dans l'intérêt passager d'une secte ou d'un parti.

Le spectacle de toutes ces aberrations contemporaines faisait dire à Guizot, pénétré d'un saint respect que lui inspirait l'étude des phénomènes sociaux : " *Jamais on n'a moins compris qu'aujourd'hui les ressorts naturel du monde et les voies secrètes de la Providence* (1). "

Qu'y a-t-il à faire pour rentrer dans les traditions de la véritable science sociale et pour conjurer les périls du règne de la *Déesse-Raison*? Chercher à rétablir le *règne de Dieu*, en opposant aux *droits de l'homme* les *droits de Dieu*, en rappelant les lois éternelles de l'ordre social chrétien, contre lesquelles les théories humanitaires viendront toujours se briser, et restituer à la sagesse humaine le rôle, magnifique s'il est bien compris, d'*instrument de la sagesse divine*.

Il n'y a au fond que deux politiques possibles : celle enseignée au nom de Dieu et celle suggérée par le rationalisme.

" Quel est le fond de la politique rationnelle ? C'est l'homme prétendant remplacer Dieu et corriger les œuvres de Dieu par des dispositions humaines : — ce qui est à la fois un crime et une impossibilité. Quel est le fond de la politique chrétienne ? C'est d'associer l'homme aux œuvres de Dieu, pour en seconder les lois, pour en recueillir les fruits et pour en développer les résultats, tout en reconnaissant que Dieu seul fait tout, et sans jamais prétendre ni déranger son plan, ni remplacer son bras (2). "

Quoi de plus simple et de plus rassurant que de s'en référer à l'autorité infailible et visible de cette Eglise, qui demeure toujours l'auguste depositaire et la suprême sauvegarde des vérités fondamentales, en dehors desquelles il n'y a ni civilisation ni progrès, ni pouvoir ni liberté, ni ordre ni paix publique.

C'est le conseil que donnait récemment encore le glorieux Pontife qui a tant fait pour la pacification du monde.

" Le mal social grandit démesurément et préoccupe sérieusement beaucoup d'hommes de gouvernement, qui cherchent de toute manière à arrêter la société sur la pente fatale et à la faire revenir au salut. Mais le salut ne viendra pas sans l'Eglise, sans son influence salutaire, qui sait diriger avec sécurité les esprits vers la vérité et former les âmes à la vertu et au sacrifice. Ni la sévérité des lois, ni les rigueurs de la justice humaine, ni la force armée ne suffiront à conjurer le péril actuel et beaucoup moins à remplacer la société sur ses fondements naturels et inébranlables (3). "

(1) *De la Démocratie française.*

(2) Mgr PARISIS, *La démocratie devant l'enseignement catholique.*

(3) *Lettre de Léon XIII au cardinal Rampolla, son secrétaire d'Etat* (15 juin 1881).

# PIERRE LEVIEIL

A LA MÉMOIRE DE MELCHIOR DU LAC, COMTE D'AURE ET DE MONTVERT.

(suite)

15

## VOYAGE EN NORMANDIE.

Et la Religion, mère désespérée,  
Par ses propres enfants sans cesse déchirée,  
Dans ses temples déserts pleurant leurs attentats,  
Le pardon sur la bouche, en vain leur tend les bras.  
(GILBERT, *Satire du dix-huitième siècle.*)

Quelques années plus tard, Pierre Levieil, fatigué de travail et voulant récompenser Louis, qui avait remporté tous les prix de sa classe au collège Sainte-Barbe, l'emmena passer une partie de ses vacances en Normandie. Leurs parents de Rouen reçurent avec joie Pierre et son neveu. Ils visitèrent les églises de la ville, encore parées de leurs belles verrières, et virent dans les maisons des principaux bourgeois beaucoup de portraits signés de Catherine Jouvenet. Après avoir joui pendant une quinzaine de jours de l'hospitalité des bons Rouennais, ils s'embarquèrent sur un bateau à voiles qui descendait la Seine, et allèrent aborder vers l'embarchure de la Fontenelle, tout près de Saint-Wandrille. Jamais Pierre Levieil n'y était revenu. L'abbé Gérard était mort depuis vingt ans, et il n'avait pas été remplacé. Usant de ce funeste privilège de la commande, qui amena la décadence de tant de monastères, le roi, de concert avec Mgr de Lavergne de Tressan, archevêque de Rouen, avait nommé un abbé commendataire de Saint-Wandrille. Cet abbé, jeune gentilhomme, qui n'avait d'ecclésiastique que le titre, ne venait à Saint-Wandrille que pour chasser, touchait les revenus, et laissait le vieux prieur gouverner le monastère comme il pouvait. Aucun novice ne s'était présenté depuis le départ de Pierre Levieil. Les rangs des religieux s'éclaircissaient d'année en année, et, lorsque Pierre et Louis entrèrent dans l'église, où l'on disait les vêpres, il ne virent personne sur le trône abbatial, et, dans les quarantes stalles, sept religieux seulement, dont la voix éteinte par l'âge éveillait à peine l'écho des voûtes silencieuses.

Après l'office, ils allèrent chez le portier, et s'informèrent du nom des moines encore présents à l'abbaye. Le portier ne reconnut pas Pierre, et lui répondit brusquement :

“ Nos pères ne reçoivent personne le soir : revenez demain.”

Le frère Saturnin passait ; il leva les yeux, et, après avoir bégayé quelques instants, s'écria :

“ N'êtes-vous pas le frère Pierre, monsieur ? ”

Ils se serrèrent la main, et le frère les emmena au jardin. Pierre voulut montrer à Louis les beaux vitraux en grisaille qui décoraient le cloître, vitraux exécutés au seizième siècle, et qui représentaient toute la légende de Notre Dame de Liesse. Puis ils allèrent prier sur la tombe de dom Gérard, et, retournant au jardin, en admirèrent les fleurs.

“ Vous resterez bien quelques jours ici, frère Pierre, ” dit Saturnin : “ qui sait ? vous reprendriez peut-être racine à l'abbaye ? ”

“ Elle a trop changé pour cela, ” dit Pierre ; “ quand je la compare à ce qu'elle était il me souille que je l'ai quittée depuis un siècle, comme ce moine qui resta cent ans dans la forêt, écoutant un oiseau de paradis. Frère Saturnin, il n'y a que votre jardin qui soit resté beau comme autrefois. ”

“ Pauvre jardin ! ” dit Saturnin, “ personne ne le regarde plus. Après moi, qui en aura soin ? Aucun de nos pères n'y entend quelque chose. Ils prendront un jardinier laïque, un brutal, qui laissera tout se perdre. Voyez mes glaïeuls ! je suis sûr qu'à Trianon, le roi n'en a pas de si beaux. C'était la fleur chérie du bon abbé Gérard. Il l'appelait la fleur des glaives : vous comprenez pourquoi. ”

“ Oui ” dit Louis, “ glaïeul se dit en latin *gladiolus*, à cause de la forme des fouilles. ”

“ C'est cela, c'est cela ! ” dit le vieux jardinier. “ Oh ! voilà un écolier qui ira loin ! Mon jeune ami, vous devriez rester ici : vous feriez un moine jardinier. C'est l'état le plus heureux du monde, croyez-moi. Venez voir mes pêches. Je veux que vous y goûtiez. Mais je m'oublie à causer : il faut d'abord que j'aille chercher dom Régnier, au bout de la grande allée, et que je le reconduise à sa cellule. Le pauvre père est aveugle. Vous le rappelez-vous, monsieur Pierre ? Vous savez, dom Régnier, qui enseignait l'hébreu, et parlait toujours du prophète Isaïe et du prophète Jérémie ? ”

“ Ah ! si je m'en souviens ! ” s'écria Pierre. “ Restez avec Louis mon frère. Je vais trouver ce bon père. ”

Tandis que le frère Saturnin montrait à Louis ses beaux espaliers chargés de fruits, Pierre s'avavançait dans l'allée d'orneaux taillés en portiques réguliers, mais où l'herbe peu à peu avait remplacé le sable, en dépit des efforts du vieux jardinier.

Il entendit bientôt la voix encore harmonieuse du bénédictin ; dom Régnier chantait un passage des Lamentations :

ALPH. — *Me minavit. et adduxit in tenebras, et nou in lucem.*

Il m'a conduit, m'a amené dans les ténèbres, et ne m'a plus laissé jouir de la lumière.

Quand le verset fut fini, Pierre s'avavança vers dom Régnier et le salua à haute voix.

“ Qui me parle ? ” s'écria le religieux en se levant et eu redressant sa haute taille ; “ qui me parle ? Attendez ! je reconnais cette

voix. Il y a bien longtemps pourtant que je ne l'ai entendue. Pierre Levieil, serait ce vous ? ”

“ Oui, mon père, c'est votre ami d'autrefois, ” dit Pierre en l'embrassant.

“ Enfin ! ” dit dom Régnier, “ enfin ! j'avais bien prédit qu'on vous reverrait à Saint-Wandrille ! Nous reprendrons notre cours d'hébreu, mon frère. J'ai perdu la vue, mais je la recouvrerai. Quand la taie qui s'est formée sur mes yeux sera mûre, un religieux de Jumièges, qui est excellent chirurgien, me fera l'opération. En attendant, je ne perds pas mon temps, croyez-le bien. Ah ! mon ami, rien de tel que d'être aveugle pour bien méditer ! Dans cette nuit sereine où je suis captif, j'entrevois les secrets de l'avenir. J'avais écrit un commentaire de l'Apocalypse en deux volumes in-folio, qui ne me contentait pas : j'en ajouterai un troisième, où vous verrez, comme dans un miroir magnifique, tout ce qui doit arriver avant la fin de ce siècle-ci ; et les chevaux vous dresseront d'horreur. Quelles bonnes heures d'étude nous passerons ensemble !

“ Hélas ! mon père, ” dit Levieil, “ je ne suis ici que pour quelques instants. Il faut que je retourne à Paris. ”

“ A Paris ? ” s'écria le moine, “ dites à Babylone. Cette ville est maudite. Prenez garde ! Qu'y faites-vous ? ”

Pierre le lui dit en peu de mots.

“ Vous êtes aussi fou que mon neveu, le frère Régnier, ” reprit le religieux : “ il passe sa vie à restaurer les vitraux de Saint-Denis, qui seront brisés dans quelques années d'ici. Il se croit à l'abri près des tombes royales. L'insensé ! — Dites, Pierre, que se passe-t-il à Versailles ? ”

“ D'affreux scandales déshonorent le trône, ” dit Levieil : des livres qui devraient être brûlés par le bûcher, sont aux mains des femmes et des enfants. Mais notre dauphin est un saint, et sauvera la France. ”

“ Il ne régnera pas, ” dit le moine : “ c'est écrit. La mesure est comble. Les victimes expiatoires sont nées ; elles sont marquées : l'ange exterminateur déploie déjà ses ailes. Que de larmes ! que de ruines sanglantes !... Jérusalem, convertissez-vous au Seigneur votre Dieu ! ”

L'heure sonna.

“ Il faut rentrer, ” dit dom Régnier : “ fûssé je seul ici, j'observerais la règle. Pierre, reconduisez-moi à ma cellule. ”

Ils rentrèrent en silence. Arrivé au seuil de sa chambre, dom Régnier étendit la main vers un clou planté dans la muraille, prit une clef et le présenta à Pierre.

“ C'est la clef de votre cellule, ” lui dit-il. “ Tout y est dans l'état où vous laissâtes en 1727. Voulez-vous y entrer ? ”

“ Non, mon père, ” dit Levieil : “ il est trop tard. Au revoir ! Je tâcherai de revenir. ”

Et, retournant au jardin, il prit congé de frère Saturnin et emmena Louis vers le bateau qui devait, continuant sa route, les conduire à Notre-Dame de Grâce, à Honfleur.

(à suivre.)

# NOTES & RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

POUR AIDER LES ECCLÉSIASTIQUES A COMPOSER ET A COMPLÉTER LEUR BIBLIOTHÈQUE

## PREMIÈRE PARTIE

### Livres de piété pour les ecclésiastiques

#### I. MÉDITATIONS, suite

Nous avons sous les yeux deux volumes de *Méditations sur les Mystères de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, que nous nous reprocherions de ne pas signaler à nos lecteurs. Ces méditations sont d'un auteur qui inspira toute confiance, le P. Giraud, missionnaire de Notre-Dame de la Salette ; ce nom est une recommandation suffisante. Malheureusement, nous ne pouvons garantir que ce livre soit encore dans le commerce ; nous croyons l'ouvrage épuisé, et le troisième volume, qui devait embrasser la Passion, la Vie glorieuse et la Vie eucharistique de Jésus-Christ, n'avait pas encore paru en 1885 ; nous craignons que l'auteur, mort depuis, n'ait pu achever cet ouvrage. Nous le regrettons, et nos regrets seront sans doute partagés par ceux qui ont appris à estimer et aimer le bon et saint P. Giraud, par ses prédications de retraites ecclésiastiques, ou par les nombreux ouvrages qu'il a publiés. Les Méditations du P. Giraud considèrent Notre-Seigneur au point de vue de son sacerdoce et de son état de victime ; elles nous montrent que Jésus-Christ est avant tout, par la mission qu'il a à remplir, prêtre et victime, qu'il en a toutes les dispositions, qu'il en a accompli tous les devoirs dans les différentes phases de sa vie de Verbe incarné. Tous les chrétiens, et surtout les prêtres, participent à divers degrés au sacerdoce de Jésus-Christ, et doivent participer à son esprit de victime. Tel est le thème du P. Giraud, qu'il développe avec toute l'ampleur désirable, et en même temps avec la plus grande simplicité de style, sans recherche, et sans autre préoccupation que celle d'éduquer le lecteur et de faire aimer notre divin Sauveur. Et si " l'oraison qui a pour objet les mystères de Notre-Seigneur porte avec elle une grâce particulière, est ordinairement accompagnée de plus de lumière, et captive l'âme par une certaine onction," ce sera bien avec notre pieux auteur que nous aurons cet avantage d'excellentes vérités mieux saisies et mieux senties. Aussi

nous désirons que nos confrères aient, comme nous, la bonne chance de mettre la main sur les Méditations du P. Giraud.

Hâtons-nous d'ajouter que le digne missionnaire de Notre-Dame de la Salette a exposé les mêmes idées dans d'autres écrits et particulièrement dans un ouvrage en 2 volumes, que nous ne manquerons pas d'indiquer et de recommander parmi les livres de lecture spirituelle.

*Nemo lucernam accendit et ponit eam sub modio.* C'est pourquoi nous nous croyons autorisés, pour ne pas dire obligés, à faire connaître l'excellent petit livre intitulé : *Probation sur l'Humilité* ; c'est assez, ce semble, pour le devoir de la discrétion, de ne dire ni par qui ni pour qui il a été composé. Nous savons tous, par l'enseignement des saints, que l'humilité est la vertu qui sert d'indispensable fondement à l'édification de notre sanctification, et que *quanto erit majus ædificium* (n'est-ce pas le cas du p. être ?) *tanto altius fodit fundamentum.* Mais nous savons tous, hélas ! par notre propre expérience, que pour l'homme tombé par orgueil, rien n'est plus difficile, rien n'est plus surnaturel que la parfaite intelligence et la véritable possession de cette vertu. Eh bien ! nous en avons la douce et pleine confiance, l'ouvrage que nous proposons à nos confrères, les aidera puissamment à comprendre et à acquiescer l'humilité.

Est-il nécessaire de faire remarquer les avantages qu'il y a à étudier dans la méditation une vertu, une obligation, une vérité quelconque ? Toutes les facultés de notre âme se concentrent alors dans cet exercice sur un seul point, pour voir, pour vouloir, et pour, sur l'heure, réduire à la pratique les leçons et les résolutions prises, et tout cela, sous le regard de Dieu et sous l'influence continuelle de sa grâce qu'une prière plus éclairée et plus fervente sollicite constamment. La lecture, quelque spirituelle, c'est-à-dire,

quelque pieuse et attentive qu'elle soit, ne nous fera jamais entrer aussi avant dans la connaissance et la pratique d'une vertu. Et c'est déjà cette considération qui nous a rendu très précieux et très recommandable le livre du P. Bouchage, la *Pratique des vertus* et c'est aussi pour cela que nous engageons nos lecteurs à faire et à répéter les trente méditations renfermées dans la *Probation sur l'Humilité*.

Ces trente méditations, distribuées sur cinq semaines, sont un traité très complet de cette importante vertu. La première semaine nous fait connaître le *besoin d'être humble*. Notre-Seigneur nous en fait une obligation. *Nisi conversi fueritis et efficiamini sicut parvuli, non int abitis in regno celorum*. Il a fait aussi de l'humilité la source des faveurs célestes. Pour constater mieux encore ce besoin, il faut constater en nous l'orgueil, avec ses tentatives, ses dangers, ses folies; il faut ensuite envisager l'humilité comme le fondement et la gardienne des vertus. Et la considération des châtiments de l'orgueil nous en donnera de l'horreur, comme aussi, en considérant que la vertu est quelquefois fondée sur un orgueil inconscient, nous nous défierons davantage de ce vice et nous aurons une idée plus nette et plus vraie de la vertu qui lui est opposée.

Les *raisons d'être humble*, qui sont l'objet des méditations de la seconde semaine, ce que l'auteur appelle les *motifs intrinsèques* de l'humilité, sont : le néant de la créature; la nécessité de la grâce actuelle, et même de grâces spéciales pour la persévérance dans le bien; notre condition d'hommes libres, inclinés au mal par nos propres penchants et sollicités au péché par le monde et le démon; nos fautes; la laideur de notre âme par comparaison à la beauté surnaturelle des saints et à la beauté suprême de Dieu.

Mais c'est de Jésus que nous devons apprendre l'humilité. Etudions donc, dans la troisième semaine, l'humilité de ce divin Maître et modèle des hommes; humilité d'effacement dans son enfance et sa vie cachée, — humilité d'action, simple et magnanime, dans sa vie publique, — humilité d'anéantissement dans son cœur, — humilité d'abjection dans sa passion, — cette dernière humilité s'imposant particulièrement à nous, à cause de l'exemple de Jésus,

— et à cause du péché qui l'explique et l'exige — Jésus nous en donne le commandement formel et nouveau, à la dernière Cène, quand, après avoir lavé les pieds à ses apôtres, il leur dit : *Exemplum dedi vobis, ila et vos facitis*.

Pendant la quatrième semaine, qui a pour titre : *Guide de l'humble*, l'auteur nous signale les fausses humilités (l'humilité rationaliste, étroite et pusillanime, trompeuse, et l'humilité d'illusion); — il nous donne les caractères et les effets de la véritable humilité. — Puis il nous indique quels seront sous l'influence de l'humilité nos rapports avec Dieu et avec le prochain. La sixième méditation de cette quatrième semaine est consacrée à la "culture de l'humilité par l'extérieur," et la septième contient les *précautions divines*, c'est-à-dire les moyens que la Providence nous ménage pour nous guider dans la voie de l'humilité et nous en faciliter les sentiments et la pratique.

Enfin les deux derniers jours du mois nous mettent en présence de l'humilité de Marie, nous en font voir la perfection; c'est une humilité d'amour et d'imitation, et d'union à Jésus-Humble; il est complet, et surtout admirablement rempli par les réflexions les plus profondes et les plus lumineuses, par des applications nombreuses et justes. C'est un théologien d'une forte intelligence, c'est un esprit méditatif et tout imprégné d'humilité, et éclairé de la grâce donnée aux humbles, qui nous a ainsi complètement et suavement analysé et motivé cette grande vertu. Rien de banal en vérité dans ce petit livre, rien d'inutile, beaucoup d'aperçus nouveaux, et toujours une manière originale et saisissante de présenter la vérité; la concision ne nuit en rien à la précision et la clarté. Et le cœur et la volonté trouvent là leur aliment aussi bien que l'intelligence; les affections et les résolutions suggérées par l'auteur viennent au moment voulu et sont accueillies avec facilité et empressement. En un mot, nous ne connaissons pas de traité sur l'humilité plus substantiel et plus solide, plus capable de donner une idée vraie et un sincère désir de cette vertu, pas plus que nous ne connaissons de méditations ni si rédigées; et nous espérons que nos confrères ratifieront notre appréciation.

à suivre

**A. ROGER et F. CHERNOVIZ, éditeurs**  
 RUE DES GRANDS AUGUSTINS 7 PARIS  
**CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES**  
**VIENNENT DE PARAITRE**

L'abbé **GONDAL, S. S.**

Professeurs de Théologie et d'Histoire ecclésiastique au séminaire de St-Sulpice.

**ETUDES APOLOGETIQUES—1re Serie**

## LA RELIGION

Un fort volume in-12.....Prix : 50 cts

Il y a longtemps que les livres tels que celui-ci sont demandés et sont devenus nécessaires, écrit à l'auteur Mgr l'Evêque de Rodez. Vous êtes bien dans le ton qu'il faut. Une doctrine solide vous empêche de tomber dans le verbiage et la déclamation. Vos divisions sont fermes et nettes, fondées sur la substance même des choses qui vous traitez et bien saisies dans leurs diverses parties; la parole est ferme, vive et animée: ça se fait lire et ça se fait goûter.

**Mgr FREPPEL, EvêQUE D'ANGERS**

**COURS**

## D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

**CONFÉRENCES A LA JEUNESSE DES ÉCOLES**

2 forts vol. in-8.....Prix : \$3.00

Cette œuvre, qui s'adresse aussi bien au clergé qu'à la jeunesse écolière et aux gens du monde, est un résumé substantiel de la doctrine chrétienne, une sorte de catéchisme composé par un maître regretté, dont la voix éloquent se fit écouter de bonne heure et ne parla jamais en vain.

**LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE**

RUE DONAPARTE, 90, A PARIS

**CADIEUX & DEROME DEPOSITAIRES**

## LE CARDINAL MANNING

**ET SON ACTION SOCIALE**

Par **M. l'abbé J. LEMIRE, député d'Hazebrouck**

1 volume in-12 de 312 pages..... 63 cts

## L'ÉGLISE CATHOLIQUE

**ET LA LIBERTÉ AUX ÉTATS-UNIS**

Par **M. le vicomte de MEAUX**

1 volume in-12..... 88 cts

**LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH**  
TOLRA, EDITEUR, PARIS  
**CADIEUX & DÉRÔME, DEPOSITAIRES**

VIENNENT DE PARAÎTRE

**LES LEGENDES DE NOTRE-DAME DE PARIS**

Par **Mlle PAULINE DE GRANDPRE**

1 fort et beau vol. grand in-8, orné de nombreuses compositions hors texte, culs-de-lampe, vignettes, lettres ornées par Maitrejean. Prix : \$1.00 broché : \$1.63 relié toile, tranche dorée.

Magnifique ouvrage qui fait connaître dans tous ces détails, cette merveille d'architecture due à la robuste foi de nos pères.

**JEANNE D'ARC**

VIERGE ET MARTYRE

Par **M. l'Abbé FESCH, du Clergé de Beauvais**

Un fort beau volume grand in-8, de près de 500 pages, illustré de nombreuses compositions hors texte encore inédites. Prix broché \$1.00 relié perc. tr. dorée, \$1.63

Il se confirme de plus en plus que Léon XIII, voulant donner à la France une marque de sa particulière affection, terminera les fêtes de son Jubilé par l'introduction de la cause de canonisation de Jeanne d'Arc.

C'est ce qui nous engage à publier le volume que nous annonçons cidessus, et qui doit paraître sous le patronage d'un haut dignitaire de l'Eglise de France.

Voici l'idée générale que l'auteur a développée et appuyée de faits nombreux et de documents historiques variés.

Quand Dieu a des vues particulières sur une âme qu'il destine à de grandes choses, il fait fleurir en elle une vraie piété, une innocence parfaite, manifeste sa mission par le don de prophéties et de miracles, et couronne sa vie par le martyre.

Telle Jeanne d'Arc.

Ce n'est donc pas, à proprement parler, une histoire de Jeanne d'Arc, mais une étude du naturel de sa vie, des miracles que Dieu a faits par elle, de l'idée que la France a toujours eue de sa sainteté; un aperçu historique du culte rendu à celle que nous voudrions entendre appeler Sainte.

Dans quatre longs chapitres qui forment à eux seuls tout l'ouvrage; l'auteur nous montre dans Jeanne d'Arc:

**L'ENVOYÉE DE DIEU—LA VIERGE—LA THAUMATURGE—LA MARTYRE**

C'est dire que la question de la Sainteté de Jeanne d'Arc a été profondément étudiée, et on nous croire, admirablement prouvée au moyen de textes puisés aux sources historiques les plus sûres.

**CŒURS PURS**

Par **LUDOVIC SOUBRIER**

1 beau vol. in-8o illustré de nombreuses compositions hors texte, culs-de-lampe, vignettes, lettres ornées par J. Maurel. Prix : 88 cts broché ; relié percal, fors spéciaux, tranche dorée. . . \$1.88

Délicieux volume sous tous les rapports, plein de pureté et de poésie comme son titre, bien fait pour toucher le cœur de la jeunesse et captiver son esprit par ses légendes émouvantes, et ses histoires variées.

**BRAVES ENFANTS**

Par **l'Abbé BRIAULT**

Un beau vol. in-8o illustré de nombreuses compositions hors texte, vignettes, culs-de-lampe, lettres ornées par Bouard. Prix: broché 88 cts relié percal, tr. dorées ..... \$1.88

Braves enfants! C'est bien le cri qui sort spontanément de la bouche du lecteur peu habitué à voir des enfants de dix à quatorze ans accomplir avec tant de naturel les actions les plus héroïques. Ce ne sont pas des personnages fictifs que nous présente ici l'auteur. Tous ces enfants existent et se meuvent au milieu de nous, inconscients de cet héroïsme qu'ils déploient et que la charité seule leur a mis au cœur. Ce sont donc autant d'histoires vraies, actuelles, vivantes que nous donne dans ce gracieux livre M. l'abbé Briault, avec cette pureté et cette élégance de style qui caractérisent toutes ses œuvres. *braves enfants!* aura certainement le même succès que *Faits et gestes d'enfants* dont six éditions ont été rapidement enlevées. Nous recommandons chaleureusement à nos lecteurs ce délicieux volume.

**JULES VIC, éditeur, Paris**  
**CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES**

## Méditations a l'Usage Des Elèves des Grands Séminaires et des Prêtres

Par **L. BRANCHEREAU**, supérieur du grand séminaire d'Orléans

Elles ont pour objet : 1° Les Vérités fondamentales ; 2° les Vertus ; 3° les Exercices de piété ; 4° l'Année liturgique ; 5° les Mystères de la Sainte Vierge ; 6° les Saints ; 7° l'Etat ecclésiastique.—2ÈME ÉDITION  
 Quatre beaux vol in-12 de 500 pages chacun, brochés, \$3.00 reliés \$4.00

## POLITESSE ET CONVENANCES ECCLESIASTIQUES

Par **L. BRANCHEREAU**

7 édition, revue et corrigée. Un beau volume in-12, 580 pages.....Prix: 88 cts

**VICTOR RETAUX & FILS, éditeurs, Paris**  
**CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES**

## Le NOUVEAU TESTAMENT

ET

### LES ORIGINES DU CHRISTIANISME

ETUDES APOLOGÉTIQUES

Par le **R. P. FONTAINE, S. J.**

1 fort vol. in-8°.....Prix : \$1.88

## LE PROTESTANTISME COMPARE AU CATHOLICISME

DANS SES RAPPORTS AVEC

### LA CIVILISATION EUROPEENNE

Par **JACQUES BALMÈS**

3 vol. in-12.....Prix : \$2.63

## PHILOSOPHIE FONDAMENTALE

Par **JACQUES BALMÈS**

3 vol. in-12.....Prix : \$2.63

---

LIBRAIRIE CASTERMAN  
TOURNAI BELGIQUE  
CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

---

LE PLUS BEAU DES LIVRES

---

# LE CRUCIFIX

DONNANT SES LEÇONS A TOUS

PAR L'AUTEUR DES "FERVENTES COMMUNIONS"

1 vol. in 18.....Prix : 38 cts

---

## VOIE

DE

# L'AMOUR DIVIN

OU

Réflexions pieuses sur divers points de spiritualité

TRAITÉS DE L'AMOUR DIVIN,

DE LA CONFORMITÉ A LA VOLONTÉ DE DIEU,

DE LA MANIÈRE DE CONVERSER CONTINUELLEMENT AVEC DIEU

ET DES PEINES INTÉRIEURES

Par SAINT ALPHONSE de LIGUORI

1 vol. in-18.....Prix : 30 cts